

En France comme à l'étranger, les volontariats - ou services volontaires - mobilisent pour des durées de **2 à 12 mois**, sur des **projets individuels** ou dans des **groupes de volontaires**, des personnes, jeunes et moins jeunes, qui ont choisi de consacrer un temps de leur vie à un engagement, à un projet d'intérêt général porté par un collectif. Ces projets peuvent être dans des domaines très variés (culture, social, environnement, animation, citoyenneté...). S'inscrivant dans une démarche d'éducation populaire, le volontariat n'est pas seulement une activité, une occupation, c'est un **engagement réciproque** qui a un objet spécifique : vivre et faire vivre une citoyenneté ouverte, active, et développer des solidarités « à visage humain ».

Reposant sur la motivation, ces engagements ne sont pas réservés à des personnes diplômées ou déjà expérimentées, et doivent être clairement distingués, pour la personne volontaire comme pour la structure qui l'accueille, des dispositifs visant l'insertion professionnelle (stage, emploi aidé, programme d'insertion).

Aujourd'hui, des statuts de volontaire sont reconnus en France, et des programmes européens et nationaux soutiennent l'engagement des jeunes. Service Volontaire Européen ou Service Civique, ces programmes ont chacun leurs règles et modalités, mais, comme tout volontariat, ils reposent sur des **valeurs d'engagement et de citoyenneté**. Ils se réalisent au sein d'une association ou d'une structure à but non-lucratif, dans des domaines variés mais toujours au **bénéfice d'un collectif, dans l'intérêt général**.

Volontariats dans le cadre de partenariats internationaux (PI)

Les échanges de volontaires à moyen ou long terme sont traditionnels dans les réseaux internationaux. N'étant pas encadrés par des programmes nationaux ou européens, ces volontariats sont plus souples (critères d'âge, durée, dates de départ...) mais leur financement repose sur le volontaire. Ces Volontariats à Moyen ou Long Terme sont identifiés dans les réseaux internationaux sous les sigles « VMT » et « VLT » (MTV et LTV en anglais).

A partir de 18 ans – A l'étranger – De 1 à 12 mois

Service Volontaire Européen (SVE)

Lancé en 1996 par la Commission européenne, c'est un volontariat « transnational » (il s'effectue dans un autre pays que celui de résidence), à plein temps, qui s'inscrit aujourd'hui dans le volet Jeunesse du programme européen « ERASMUS + » (2014-2020). Les projets peuvent commencer tout au long de l'année, mais restent soumis aux délais d'acceptation des dossiers. Une forme court terme du SVE permet à des jeunes « ayant moins d'opportunités » de faire une première expérience de mobilité et de volontariat de 2 semaines à 2 mois.


De 17 à 30 ans – A l'étranger – De 2 à 12 mois – S'y prendre 6 mois à l'avance

Service Civique (SC)

Créé en 2010 comme nouvelle forme de volontariat du service national français, le service civique est développé comme projet phare d'une politique soutenant l'engagement des jeunes. Il est ouvert à tous, sans condition de diplôme ou d'expérience préalable : français, européens et étrangers résidant en France (sous certaines conditions) ou venant en France dans le cadre de la réciprocité.

- L'**engagement de Service Civique (ESC)**, mobilise chaque année des fonds publics importants, et des milliers de jeunes (objectif de 150.000 jeunes en service civique en 2018).
- Le **Volontariat Franco-Allemand**, soutenu par l'OFAJ (Office Franco-allemand de la Jeunesse) est une forme particulière d'engagement de Service Civique de 12 mois, en Allemagne pour les volontaires de France.
- Le **volontariat associatif / volontariat de service civique** est prévu pour les personnes de plus de 25 ans, sans âge limite supérieur. Les indemnités et cotisations sociales sont à la charge de l'association, ce qui explique que cette forme de volontariat est peu développée.

De 16 à 25 ans (30ans pour les jeunes en situation de handicap) – En France et à l'étranger – De 6 à 12 mois

<p>Partenariats Internationaux </p> <p>Ces volontariats n'étant pas soutenus par des programmes européens ou nationaux, tous les frais sont à la charge du volontaire (inscription auprès de l'association française, passeport, visa, stage avant départ si nécessaire, voyage, assurances...). Le volontaire est logé, mais il doit souvent contribuer à ses frais de séjour (200 à 300 € par mois). Dans certains pays il est logé et reçoit un peu d'argent de poche.</p> <p>Pour vous aider à financer votre volontariat des aides sont possibles (régions, villes, dispositifs publics...) Demandez conseil aux associations !</p>	<p>Service Volontaire Européen </p> <p>Le volontaire est logé et nourri pendant son SVE, il reçoit chaque mois de l'argent de poche (selon les pays d'accueil, entre 60 et 145 € par mois). Son voyage est en grande partie pris en charge, il bénéficie d'une assurance globale (soins médicaux, assistance...). Aucune cotisation sociale n'étant versée en France, le SVE n'ouvre pas de droits sociaux particuliers en France, la durée du SVE n'est pas prise en compte pour la retraite.</p> <p>Vous aurez plus de chance de trouver un SVE si vous êtes ouvert à des projets dans des domaines variés, et si vous ne restez pas fixé sur 1 ou 2 pays. Vous pouvez vivre une belle expérience dans plus de cinquante pays, profitez-en !</p>	<p>Engagement de Service Civique </p> <p>Le volontaire reçoit de l'Etat une indemnité d'environ 470 €. La structure qui l'accueille lui apporte un complément d'un peu plus de 100 €, en nature ou en espèce. Cela doit permettre au volontaire de couvrir ses frais de transport, d'hébergement, de repas...</p> <p>Le contrat de service civique ouvre des droits spécifiques : le volontaire est assuré (régime général de la sécurité sociale) et son temps de service civique est validé pour la retraite.</p> <p>N'hésitez pas à vous intéresser à des projets dans des domaines que vous ne connaissez pas, dans une autre région que la vôtre, pour que le temps de service civique soit un temps de découvertes et d'ouverture vers de nouveaux horizons.</p>
---	--	--

Vous trouverez beaucoup de propositions de volontariats, de « missions humanitaires » sur internet. Privilégiez les structures que vous pouvez aller rencontrer, qui organisent des temps de préparation, des rencontres entre volontaires, un suivi... et qui vous proposeront de poursuivre avec d'autres projets, d'autres engagements...

Compagnons Bâisseurs

22, rue de la Donelière - 35000 Rennes
02 99 02 60 90
cbvolontariat@compagnonsbatisseurs.org



Jeunesse et Reconstruction

10 rue de Trévisse - 75009 Paris
01 47 70 15 88
info@volontariat.org



Concordia

64 rue Pouchet – 75017 Paris
01 45 23 00 23
Service Civique service.civique@concordia.fr
VMLT / SVE vlt@concordia.fr



Études et Chantiers

9 rue sous les Augustins
63000 Clermont Ferrand
Service Civique engagementcivique@gmail.com
VMLT / SVE workcamps@etudesetchantiers.org



Service Civil International

75 rue du Chevalier Français- 59800 Lille
03 20 55 22 58
sci@sci-france.org



Solidarités Jeunesses

10 rue du 8 mai 1945 – 75010 Paris
01 55 26 88 77
secretariat@solidaritesjeunesses.org



Fédération Unie des Auberges de Jeunesse

27, rue Pajol - 75018 PARIS
01 44 89 87 46
service.civique@fuaj.org



Union REMPART

1 rue des Guillemites – 75004 PARIS
01 42 71 96 55
contact@rempart.com



D'autres formes de volontariat à l'international existent, elles ne sont pas mises en œuvre par les associations du réseau Cotravaux.

France Volontaires : www.france-volontaires.org . Plateforme des volontariats solidaires à l'international : informations sur différentes formes d'engagements à l'international (pour les jeunes, les personnes dans la vie active, les retraités - actions bénévoles de courte durée, volontariats longs...).

Clong Volontariat www.clong-volontariat.org . Collectif d'associations créé autour du Volontariat de Solidarité Internationale (VSI). Engagement hors Espace Economique Européen, dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire, le VSI s'adresse à des personnes majeures, plutôt qualifiées et ayant déjà une expérience professionnelle. 29 associations sont agréées par le Ministère des Affaires Etrangères pour envoyer des volontaires dans ce cadre (2000 volontaires sur le terrain, généralement pour 1 ou 2 ans - âge moyen 32 ans).

Réseau d'acteurs du travail volontaire
11, rue de Clichy - 75009 PARIS

Tél. : 01.48.74.79.20 informations@cotravaux.org



[#Cotravaux](https://twitter.com/Cotravaux)



[Chantiers Internationaux de Bénévoles](#)